

joint aux pillards, abandonné de ses serviteurs et de son neveu, qui s'évadent lâchement, au bruit des portes et des fenêtres de son palais qui tombent enfoncées, il revêt le manteau de saint Pierre, la couronne pontificale, et, les clefs et la crosse à la main, il se présente à l'ennemi. A ceux qui le somment d'abdiquer, il offre sa tête. Colonna le soufflette de son gantelet de fer; le misérable Nogaret l'insulte sans pitié; mais personne n'ose attenter à sa vie. Cependant ces humiliations, cette céleste patience, dignes du tribunal de Caïphe, ont remué plus d'un cœur. Ému, le peuple prend les armes, chasse les Français, et délivre l'infortuné vieillard. Il était trop tard: forte devant l'orage, sa vie resta comme brisée par un si grand effort; il mourut peu de jours après. Noble trépas, heureuses douleurs, qui expièrent ses fâcheux débuts, et l'arrachèrent à l'éternel supplice auquel Dante l'avait condamné.

XVIII. Son successeur veut le venger, et excommunie les coupables; il mourra subitement empoisonné. Averti par cette résistance que la force ne suffit pas pour étouffer les courages, Philippe le Bel ne ménagera ni or ni promesse pour s'assurer de la prochaine élection. Jadis, pour de moindres forfaits, Robert, Louis le Jeune, Philippe-Auguste, avaient fait pénitence, Henri IV et Frédéric II étaient morts misérablement déchus de leur couronne. Cette fois, en face de tant d'incroyables attentats, la France se tut, complice de son roi. Nulle croisade pour délivrer le père des fidèles, nulle croisade pour le venger. Les templiers eux-mêmes, fidèle avant-garde de l'Église, ne firent qu'une secrète et timide protestation. C'était trop peu pour être entendus, assez pour être châtiés, et bientôt, avec eux, prêtres, nobles, bourgeois allaient apprendre à quel roi ils avaient permis de tout oser.

XIX. La Flandre fournit les premières victimes. Philippe ne pouvait pardonner à ces riches marchands, moins souples que ceux de ses bonnes villes, d'être tristes de la captivité de leur comte et de lui faire une figure sombre. La méchante reine Jeanne de Navarre n'était pas moins irritée contre « ces

grosses truies de Flamandes », immobiles sur son passage, si fières et si raides dans leur majestueux embonpoint. Expiant leur orgueil, ces nobles cités du Nord étaient gouvernées durement par les officiers du roi, accablées de corvées et d'impôts. Si quelqu'un réclamait, il était traduit devant le parlement de Paris, c'est-à-dire condamné. Un beau jour, sur un ordre d'arrêter les chefs des métiers, Bruges se soulève. La cloche étant gardée, les bourgeois tendent des chaînes dans les rues, sonnent le tocsin avec des chaudrons, et, en quelques heures, douze cents cavaliers et deux mille sergents français sont massacrés aussi lestement qu'aux Vêpres siciliennes. La révolte gagne Ypres, l'Écluse, Newport, Berghes, Furnes, Gravelines, et les rebelles en force s'avancent jusqu'à Courtray. Seuls convoqués pour les combattre, les nobles de France, qui n'avaient dit mot en faveur de leur compagnon, le pauvre comte de Flandre, se firent une fête d'aller pourfendre ses fidèles sujets, et, bien sûrs de leur victoire, ils emportèrent des cordes pour pendre les prisonniers. Les Flamands n'avaient que de mauvaises piques forgées à la hâte, des pieux, des massues; mais ils attendaient, serrés les uns contre les autres, derrière un fossé profond. Les chevaliers se précipitèrent tête baissée, sans avoir vu le fossé, y tombèrent les uns sur les autres, et y restèrent cloués sous le poids de leurs armures. Les Flamands n'eurent plus qu'à les assommer à coups de maillet. Comme trophée, quatre mille éperons dorés furent déposés dans la cathédrale de Courtray (1303).

XX. De là les vainqueurs allèrent brûler Téroouanne et assiéger Tournay. Philippe le Bel, plus habile que brave, sauva cette dernière place par une ruse. Sous prétexte de négocier, il obtint une trêve, et envoya aux Flamands leur comte octogénaire; mais les conditions étaient inacceptables. Le vieillard fut le premier à les rejeter; il bénit ses fils, remercia ses sujets, et revint mourir prisonnier à Compiègne. L'année suivante, Gand et Lille se joignirent à l'armée flamande. Suivant leur habitude, ils attendirent l'armée royale dans une bonne position, à Mons-en-

Puelle, derrière une barricade de voitures et de chariots. Cette fois, Philippe le Bel n'osa les attaquer, campa en face d'eux, et se contenta de leur faire lancer des flèches par ses archers gascons. Eux, plus confiants et fatigués d'une longue inaction, prirent un soir les armes, entrèrent dans le camp français, et faillirent prendre le roi à table. Pendant qu'ils pillaient et tuaient, les chevaliers se rallièrent, et, n'ayant affaire ce jour-là qu'à des hommes en désordre, en firent un grand carnage. Six mille y restèrent; les autres prirent la fuite (1304). Mais la Flandre était populeuse et brave, et bientôt une nouvelle armée, plus nombreuse que la première, parut à l'horizon. Philippe le Bel s'en tira comme en Espagne au commencement de son règne, rendit les Flamands au fils de leur comte, s'en retourna vaincu, et n'en fit pas moins à Paris une entrée triomphale.

XXI. Laissant derrière lui le germe d'une haine implacable, il venait de s'aliéner à jamais un pays riche, industriel, que sa place, son langage, ses intérêts destinaient à devenir une des plus belles provinces de France. De plus, n'ayant pas encore les ressources inventées et accumulées depuis par un long despotisme, il avait gaspillé en quelques mois les dons volontaires et les revenus en nature dont vivaient jusqu'alors ses modestes aïeux. Il était ruiné, à bout de moyens et d'argent. Ne sachant plus que faire, il leva de nouveaux impôts, dont le peuple murmura, rançonna les juifs, et, juif lui-même, se mit à faire de la fausse monnaie. En une seule fois, il rendit la livre d'or quatre fois plus petite, força tout le monde de la recevoir au lieu de l'ancienne, et garda seul le privilège de ne la prendre qu'à sa valeur. Diminuée par une série d'ordonnances qui se succédaient coup sur coup, elle devint bientôt d'argent et le sou de cuivre. Ce n'était plus, comme Charles le Chauve, pour tromper les Normands; le roi faisait banqueroute à ses propres sujets. Les débiteurs en profitèrent pour payer leurs dettes au nouveau cours; les fortunes et le commerce se trouvèrent bouleversés, et les bourgeois de Paris finirent par se révolter.

XXII. L'émeute grondant aux portes de son palais, le faux monnayeur eut peur. Il alla demander asile à ce vaste et fort couvent du Temple, dont les murailles et les tours formaient tout un quartier de Paris. C'était là que les rois précédents mettaient en sûreté leurs trésors; c'était à ces chevaliers, plus riches que lui, que Philippe le Bel avait emprunté la dot de sa fille. Au fond, il songeait bien moins à les rembourser qu'à leur demander compte de leur protestation en faveur de Boniface VIII. Mais le moment n'était pas propice, et aux services qu'il devait à ces fiers templiers il fallut ajouter celui de l'avoir abrité contre la colère du peuple. Les rebelles avaient pillé quelques maisons de financiers et assommé quelques sergents du roi. L'orage calmé, le prince sortit de sa cachette, et fit à son tour pendre quelques centaines d'hommes aux arbres des faubourgs.

XXIII. Il ne lui restait plus beaucoup d'amis: nobles et bourgeois s'éloignaient d'un maître si dur et si vil. L'université seule, fière de lui fournir ses légistes, ses avocats, ses juges, ses conseillers, lui demeurait aussi fidèle que le parlement, et se montrait ingrate envers le saint-siège, qui pourtant l'avait créée, et qui était en réalité le rempart de son indépendance. En récompense de cette trahison de ses intérêts les plus chers, Philippe le Bel et les siens lui prodiguaient leurs faveurs, fondaient des bourses gratuites et des collèges pour les écoliers pauvres. Chaque conseiller du roi voulut avoir le sien, jusqu'à la méchante reine Jeanne, qui fonda le collège de Navarre.

XXIV. Étant roi de la science et des quatre facultés, il ne fallait plus à Philippe, pensait-il, qu'un pape à lui pour l'absoudre de tous ses crimes et calmer les consciences, que les décisions universitaires laissaient dans le trouble. A son instigation, les habitants de Pérouse tenaient le conclave captif dans une maison sans toit, et lui refusaient toute nourriture jusqu'à l'élection du candidat français. On raconte que, maître des cardinaux, le roi voulut s'assurer de celui qu'il leur proposerait, et qu'il sonda secrètement un Gascon,

Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux. Le malheureux, aveuglé par l'ambition, et croyant peut-être qu'une fois pape il pourrait échapper à ses engagements, aurait tout promis d'avance : il s'agissait d'absoudre le roi et de le réconcilier avec l'Église, lui et tous les siens, d'abolir la mémoire de leur victime Boniface VIII, de choisir des cardinaux parmi les Colonna et autres partisans de la France, d'accorder pendant cinq ans, pour les frais de la guerre de Flandre, le dixième des revenus du clergé, comme pour une croisade, c'est-à-dire de livrer les biens, les élections, les tribunaux, en un mot, toutes les libertés de l'Église, et de laisser juger un pape mort par ses assassins. Enfin restait une cinquième grâce que le roi ferait connaître plus tard. Les choses ainsi convenues, Bertrand se fit couronner en France, à Lyon, sous le nom de Clément V. Sur le passage du cortège, un mur chargé de spectateurs s'écroula, tua le duc de Bretagne, blessa le roi, renversa le pape, et lui arracha sa tiare, fidèle présage de ce règne sinistre.

XXV. La cérémonie terminée, Philippe ramena sa créature à Poitiers, où il comptait la garder jusqu'à l'exécution de ses engagements. On vit aussitôt le roi relevé de son excommunication, douze cardinaux nommés à son choix, le procès de Boniface VIII commencé, les décimes sur le clergé levés pour la guerre de Flandre, Charles de Valois proclamé candidat à l'empire germanique et chef d'une croisade imaginaire contre l'empire grec. La croisade, telle était la pensée que Clément V espérait exploiter pour regagner les suffrages populaires et pour occuper les princes français. Il convoqua à Poitiers l'élite de la noblesse, l'exhorta chaleureusement à la guerre sainte. En ce moment les ordres militaires, réfugiés et refaits dans les Deux-Siciles, donnaient le signal, et se reportaient vigoureusement en avant. Les hospitaliers réunissaient une flotte, et, par un heureux coup de main, s'emparaient de Rhodes et de cinq îles de la Grèce, où ils restèrent longtemps une digue contre les pirateries des Turcs. Les templiers, non moins actifs, se joignaient à une poignée de Catalans, et pre-

naient Thessalonique et Athènes pour le compte du roi de Sicile. Malheureusement ce roi était d'Aragon, et partant ennemi mortel des princes français. En travaillant pour lui, les templiers achevaient de se désigner à la haine de Philippe le Bel, qui du reste n'attendait qu'un prétexte.

XXVI. Pauvre, rancunier, cherchant quelque proie nouvelle à dévorer, le roi de France avait bien autre chose à faire que de se croiser. De même qu'il s'était engraisé des décimes destinés à la guerre sainte, de même songeait-il maintenant à dépouiller les templiers. C'était une riche capture que cet ordre puissant, avec ses dix mille manoirs et ses trésors cachés; car, plutôt que de donner aux princes qui dépensaient en plaisirs, ne parlaient jamais ou revenaient trop vite, les fidèles préféraient enrichir ces guerriers infatigables qui mouraient en combattant. Après les pertes des dernières guerres, ils comptaient encore quinze mille chevaliers, et, malgré les abus inséparables de la richesse et du temps, un grand nombre étaient encore pieux et braves. Philippe n'eût osé les provoquer en face. Comptant sur le pape, qui lui devait une cinquième grâce, il prépara son plan dans l'ombre. Le grand maître Jacques Molay fut appelé en France, sous prétexte de parler croisade. Comblé de caresses, d'honneurs, d'attentions, il fut arrêté de nuit avec les cent quarante chevaliers de Paris. A la même heure, les gouverneurs des autres villes ouvrirent des ordres cachetés, et emprisonnèrent partout les templiers (1307).

XXVII. L'acte d'accusation était prêt, rédigé par Nogaret, l'insulteur de Boniface VIII. C'étaient les mêmes crimes, les mêmes horreurs, les mêmes monstruosité. Les templiers étaient tous des traîtres, des hérétiques, des sorciers, alliés des Sarrasins, suppôts de Satan, reniant Jésus-Christ et crachant sur la croix. L'université entendit ces absurdes calomnies, et, avec son imperturbable servilité, elle donna encore son adhésion. Les écoliers, les légistes aimaient à humilier ces chevaliers nobles de race, nobles de cœur; les seigneurs se turent comme pour le comte

de Flandre, et le peuple, trop crédule, fut excité par des prédicateurs stipendiés. Pendant ce temps-là, Philippe le Bel allait prendre possession du Temple, où il avait naguère reçu l'hospitalité. Il fit enfoncer les portes et enlever les trésors de ces fortes tours, où un roi innocent devait si cruellement expier un jour les fautes de ses devanciers. Par une hypocrite déférence, il envoya les chevaliers, au double titre de religieux et d'hérétiques, devant les tribunaux ecclésiastiques; mais, à l'exemple du saint-siège, cette juridiction était livrée à des créatures, et les templiers de Paris durent comparaître devant le frère d'un courtisan fameux, devant un Marigny, devenu archevêque de Sens.

XXVIII. Grande fut la stupeur du pape quand il apprit cette audace, et que pour comble le roi lui demanda l'abolition de cet ordre, le plus brave, le plus fidèle, le plus glorieux soutien de la chrétienté. Que fût-il advenu si, rompant son pacte honteux et reconnaissant ses fautes, il eût fait appel à tout ce qui restait de chrétiens sincères, et demandé, lui aussi, asile à un couvent de templiers? En d'autres temps, des saints avaient relevé de plus bas la papauté et l'Église; mais il n'y avait plus de saints. La crainte de divulguer sa honte entraîna Clément V à des hontes plus grandes. Tout ce qu'il osa faire fut de suspendre les pouvoirs des juges ordinaires, et de réclamer pour lui-même le jugement de cette grande cause. En dépit de ces réserves, les gens du roi continuaient leur instruction. Ces fiers héritiers du droit romain employaient toutes les tortures connues de l'antiquité païenne et des musulmans, brisaient les pieds et les genoux des accusés, les brûlaient, les tenaillaient jusqu'à ce que, vaincus par la souffrance, ils consentissent aux aveux qu'on leur imposait. Cent quarante dépositions, en grande partie rétractées plus tard, furent ainsi arrachées dans les supplices pour servir de pièces au procès. Les états généraux, convoqués comme pour Boniface VIII, étaient venus donner pleine approbation à Philippe le Bel et à ses officiers. A leurs yeux, tout le clergé de France fût-il

gangrené, c'était à ce prince modèle de le réformer et de l'épurer.

XXIX. Malgré lui, Clément V s'indignait de cette offense à sa justice; mais, pressé par le roi, qui le menaçait d'en finir tout seul, il ne se réserva plus que les chefs de l'ordre, nomma pour les autres des commissaires chargés d'instruire leur procès, et annonça que dans deux ans un concile général, convoqué à Vienne, prononcerait la sentence. Puis, pour être plus libre, et n'osant pourtant sortir de France, il se sauva de Poitiers, et se réfugia à Avignon sur les terres du comte de Provence. Pendant que les commissaires du pape, traînant en longueur cette embarrassante affaire, tenaient de rares audiences, le roi ne lâchait pas ses victimes, et continuait de les torturer. Quand ils comparaissaient, c'était amaigris par la faim et par la sombre humidité des cachots. Déjà un grand nombre étaient morts dans ces épreuves; les autres étaient infirmes, estropiés, rompus pour le reste de leurs jours. L'un avait été torturé trois fois, et était resté neuf mois au pain et à l'eau au fond d'une tour infecte; l'autre montrait ses pieds, dont le feu avait détruit les talons; et quiconque parlait de rétracter un aveu était menacé du bûcher. Le grand maître Jacques Molay comparut à son tour, rappela la piété, les aumônes, les services militaires de l'ordre, et, ne trouvant que des visages sinistres, en appela au pape, qui s'était réservé sa cause. Que ne pouvait-il, comme dans les vieux procès, faire un appel plus efficace à son épée et provoquer en champ clos ces prétendus juges, lâches ennemis, armés de plumes, d'avarice et de haine! Vaine protestation contre cette justice, si fière d'avoir remplacé les combats judiciaires, mais mille fois pire si elle n'était chrétienne!

XXX. Cependant les choses n'allaient point encore assez vite au gré du roi. Il avait peur de ses victimes tant qu'elles vivaient, et il enrageait chaque fois qu'un captif, poussé par les remords, rétractait ses aveux et s'accusait d'avoir trahi ses frères. L'archevêque Marigny reçut l'ordre de leur fermer la bouche. Malgré les protestations des templiers et des commissaires du pape, il en jugea cinquante-

quatre en vingt-quatre heures. Condamnés le lundi, ils furent brûlés le mardi à la porte Saint-Antoine, devant une foule muette d'horreur et de consternation. Les sentences continuèrent avec la même célérité : prisons perpétuelles pour ceux qui se disaient innocents, car c'était le vrai crime; liberté, argent, pension pour ceux qui s'avouaient coupables; et enfin le bûcher pour ceux qui se rétractaient, car c'était retomber dans l'hérésie. Telle était cette étrange justice, qui prétendait déterrer et brûler comme hérétique le corps de Boniface VIII, et qui pourtant se disait fille de saint Louis. Devenus inutiles, les commissaires du pape quittent Paris; les supplices continuent en province. Plus personne en France qui élève la voix pour les templiers, et pourtant à l'étranger les conciles de Ravenne, de Mayence et de Salamanque les déclarent innocents.

XXXI. Enfin s'ouvre à Vienne le grand concile promis par Clément V, et avec lui surgit pour les prisonniers encore en vie une dernière lueur d'espoir. Les prélats refusent de les condamner sans les entendre. Mais voici venir le roi avec sa famille, sa cour et son armée. Fasciné par celui qui l'a mené jusque-là, le pape obéit et, sans attendre l'arrêt du concile, prononce en consistoire secret l'abolition de l'ordre suspect des templiers (1312). Restait le grand maître, le brave Jacques Molay, embarrassant par son importance. Il fallait l'avilir ou le murer pour jamais dans une oubliette. Détrompé des promesses dont on l'avait bercé, et voyant enfin où l'on voulait en venir avec lui, il protesta une dernière fois de son innocence, et rétracta solennellement tout ce qu'il avait pu dire contre son ordre. C'était faire trop de bruit pour rester en vie; sur l'heure, le roi le fit brûler dans une île de la Seine (1313). Il fut brave dans les flammes comme sur les champs de bataille, édifia la foule par sa noble fermeté, et donna une année au pape et au roi pour le suivre au tribunal de Dieu.

XXXII. La destruction des templiers fut la réponse de Philippe le Bel au pape, qui demandait une croisade. En même temps ce roi

pharisien prétendait, nouveau Charlemagne, remplacer dans les moindres détails l'autorité et les préceptes de l'Église. Il faisait des lois contre le luxe, défendait le velours aux bourgeois, réglait leur table, permettait deux plats aux manants, trois ou quatre aux nobles. Lui-même faisait semblant de vivre comme un petit saint, mais ses bonnes œuvres ne rassuraient pas sa conscience. Entouré d'astrologues qui consultaient les astres, d'alchimistes qui cherchaient à faire de l'or, il voyait renaître autour de lui les superstitions germaniques et païennes, le culte des esprits mauvais, l'ivresse des sabbats, l'horreur des possessions. Le diable, auquel il s'efforçait vainement de disputer son âme, lui apparaissait de tous côtés et lui inspirait une peur affreuse. Il voulut l'éloigner par des supplices; les procès de magie, presque inconnus depuis Charlemagne, recommencèrent en foule, et de nouveaux bûchers s'allumèrent pour quiconque était soupçonné de sorcellerie.

XXXIII. Pendant que Philippe le Bel torturait et brûlait pour des crimes imaginaires, des crimes sans nom déshonoraient sa famille. Tout bas il se racontait de la reine Jeanne de Navarre des choses à faire dresser les cheveux sur la tête; en parlant trop haut, c'était risquer le bûcher. Dignes d'elle, ses trois belles-filles furent surprises en d'ignobles plaisirs, jetées en prison et rasées, et leurs complices écorchés vifs près de l'orme Saint-Gervais. Leurs maris, les trois fils de Philippe le Bel, restèrent sans enfants comme une race maudite. Ils avaient une sœur, qui fut reine d'Angleterre : elle fit empaler son mari Édouard II, et son fils Édouard III, réclamant l'héritage de Philippe le Bel, mit un jour la France à deux doigts de sa perte. Ainsi devait se réaliser sur sa famille la déchéance que ce tyran avait prétendu éviter non seulement en bravant, mais encore en subjuguant l'Église. La France, qui, sous prétexte de paix et d'indépendance, lui était restée fidèle, allait, plus malheureuse que l'Allemagne, subir pendant un siècle les horreurs de la guerre civile et étrangère, perdre l'une après l'autre ses libertés, et

nourrir pour longtemps dans son sein les racines d'un honteux despotisme. Triste sort des neveux de saint Louis, rebelles contre l'Église! Lamentable destinée de ces fils des Francs, impétueux au mal comme au bien, retombant après huit siècles d'éducation chrétienne dans une barbarie volontaire!

XXXIV. Comme Clément V, Philippe le Bel mourut dans le délai fixé par Jacques Molay (1314). Son fils aîné portait le nom bien-aimé de Louis. C'était pour lui que le sire de Joinville, vieux témoin du temps passé, avait écrit la vie de son ami et de son roi, de l'illustre saint Louis, « grand honneur à ses descendants qui le voudront imiter, grand déshonneur à ceux qui voudront mal faire. » Le cœur encore tout imprégné de souvenirs et de regrets du passé, le peuple soupirait aussi après la bonne mémoire et la bonne justice du bon roi. Mais, par son lâche silence, la France entière avait été complice de Philippe le Bel; et de vagues regrets, qu'était-ce pour expier le mal commis, pour arrêter le torrent déchainé? Le vent soufflait à la cruauté. Louis le Hutin fit étrangler sa femme, juger quelques légistes, pendre quelques financiers; le frère de l'archevêque de Sens, le trop riche Enguerrand de Marigny, resta sans sépulture au gibet de Montfaucon. La France n'en était pas moins pauvre, le trésor sans ressources; tué par les banqueroutes de Philippe le Bel, le commerce avait émigré en Italie, en Flandre et dans les riches cités de la ligue hanséatique.

XXXV. Le roi essaya de vendre la liberté aux serfs de son domaine. Il eut beau leur vanter ce bienfait, et répéter sur les nobles destinées de l'homme tout ce que les papes et les conciles proclamaient depuis des siècles : il y eut peu d'amateurs pour une liberté coûteuse, remplaçant la corvée par l'impôt ou le service militaire. Au fond, le sort de cette classe d'hommes était loin d'être misérable. L'esclavage véritable était inconnu en France, même en temps de guerre, depuis que la trêve de Dieu et les lois de la chevalerie avaient succédé aux invasions des Normands. Dans plusieurs provinces, les culti-

vateurs étaient complètement libres. Ailleurs ils étaient attachés à la glèbe, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient la quitter sans se faire remplacer par un autre tenancier, obligation de plus en plus facile; car les redevances, déjà douces dans l'origine pour encourager le défrichement des terres, l'étaient devenues bien davantage par les progrès de la culture et du bien-être général. En revanche, tant qu'ils les acquittaient fidèlement, le serf et ses enfants ne pouvaient être renvoyés, droit précieux qui subsiste encore dans quelques cantons de Normandie. D'après un recensement officiel, la population était aussi nombreuse que de nos jours. Sa réunion en villages, bien différente de l'éparpillement des villas romaines, montre que l'isolement des esclaves avait fait place à l'heureuse association de familles et d'ouvriers chrétiens. Mais les maux qui n'avaient frappé jusqu'alors que l'industrie des grandes villes devaient troubler aussi la vie paisible des campagnes, et bientôt la guerre civile et étrangère allait mettre partout le laboureur dans l'alternative d'être victime des gens d'armes ou soldat lui-même.

XXXVI. Mourant à la fleur de l'âge, Louis le Hutin légua l'héritage paternel à son frère Philippe le Long (1321). Mêmes tentatives, même impuissance. La famine régnait; les maladies suivirent, filles de la misère. Il ne restait d'argent qu'aux juifs, qui, dans leur opulence, exploitaient et narguaient tout le monde. Le roi et le peuple s'en prirent à eux de leurs maux. Ils furent accusés d'avoir empoisonné les fontaines; les uns furent jugés et brûlés, les autres assommés par une foule exaspérée, sans pitié pour les femmes ni pour les enfants. Les lépreux, hideux et dernier reste des croisades, passèrent pour leurs complices et périrent par centaines. Les égorgeurs déchainés parcouraient les campagnes en bandes furieuses; les paysans s'y joignirent, et, reprenant le nom de Pastoureaux, ne se bornèrent bientôt plus aux juifs ni aux lépreux. Il fallut les attaquer en forme, les pendre jusqu'au dernier et resserrer les liens de la servitude, puisque ceux de l'obéissance disparaissaient. Les serfs,